

**MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES
ET DES COMPÉTENCES**
Année universitaire 2025 - 2026

**Licence Professionnelle
Technico-Commercial Parcours
Communication et Multimédia**

Responsable pédagogique de la mention: Philippe Chassagne

Conseil de Gestion : avis favorable le 08/07/2025



Approuvé par le
Conseil de la Formation et de la Vie Universitaire
du 09 septembre 2025

Délibération complète sur le site institutionnel de l'UCA :



INFORMATIONS ET RÈGLES APPLICABLES À LA FORMATION

Responsable Pédagogique de la mention : Philippe Chassagne

Parcours	Réferent Pédagogique	Adresse e-mail
Licence Professionnelle Technico-Commercial-Communication et Multimédia	Philippe Chassagne	philippe.chassagne@uca.fr

Contact scolarité : scolarite.lcc@uca.fr Contact pédagogique : licence-pro.lcc@uca.fr

Assiduité aux enseignements, accès à la salle d'examen, absences aux épreuves d'évaluation continue (EvC)	
Assiduité aux CM	L'assiduité aux enseignements peut être contrôlée dans les CM par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance quand l'évaluation se fait dans le cadre du contrôle continu, EvC.
Assiduité aux TD	L'assiduité aux enseignements est contrôlée dans les TD par feuille d'émargement ou liste des participants en cas de cours à distance.
Accès à la salle d'examen	Un étudiant en retard sera tout de même accepté dans la salle d'examen s'il arrive avec un retard maximal d'un tiers de la durée de l'épreuve dans la limite d'une heure après le début de l'épreuve. Aucun étudiant ne peut quitter la salle durant la première heure de l'épreuve. Pour les épreuves dont la durée est inférieure ou égale à une heure, l'étudiant est tenu à rester dans la salle jusqu'à la fin de l'épreuve. Aucun retard ne sera toléré pour les épreuves nécessitant une diffusion d'enregistrement ou l'utilisation de boîtiers électroniques dans les QCM.

<p>La composante distingue absences justifiées / injustifiées pour les épreuves d'évaluation continue</p>	<p>En cas d'absence justifiée à une épreuve d'EvC, la note sera neutralisée si l'EC est évalué par plus de 2 notes ou remplacée par une autre évaluation. Une session de remplacement pourra être organisée : il s'agit d'une session d'examen ouverte exclusivement aux étudiants qui ont une ou plusieurs absences justifiées à des épreuves de contrôle continu.</p> <p>La moyenne sera alors calculée avec les autres notes d'EvC obtenues par l'étudiant.</p> <p>Liste des justificatifs autorisés pour les épreuves d'EvC* :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Concours de la fonction publique •Grève des transports publics •Étudiant réserviste •Maladie ou accident •Décès d'un parent au premier ou au deuxième degré •Mariage ou PACS •Naissance ou adoption d'un enfant •Journée d'appel de préparation à la défense •Convocation préfectorale ou devant une instance juridictionnelle. •Passage de l'examen du permis de conduire. <p>* Liste non exhaustive, en dehors des cas ci-dessus l'appréciation reviendra au responsable de la formation.</p> <p>Les justificatifs d'absence originaux devront être apportés au secrétariat de la formation concernée dans un délai de 3 jours à partir du premier jour d'absence. Si l'absence dépasse 3 jours l'étudiant devra faire parvenir son justificatif original par courrier. Si le justificatif n'est pas fourni dans ces conditions, l'absence sera déclarée injustifiée.</p> <p>En cas d'absence injustifiée à une épreuve d'EvC, la moyenne de l'étudiant sera calculée sur le nombre d'épreuves prévues dans l'EC. UNE absence injustifiée sera tolérée, au-delà l'étudiant sera déclaré défaillant dans cet EC.</p>
--	---

Stages		
Niveau - parcours	durée minimale	calendrier/période
Licence Professionnelle Technico-Commercial-Communication et Multimédia	560h	Avril/Septembre

Des stages complémentaires sont possibles dans les conditions fixées par la CFVU du 24 mai 2022.

Référent stage pour la formation : Philippe Chassagne

MODALITÉS DE COMPENSATION

Niveau 3 - LP TCCM					
Intitulé des blocs de connaissances et de compétences	Numéros des UE composant les blocs	Crédits attribués aux blocs	Bloc compensable	Bloc non compensable	Si bloc non compensable, blocs qu'il peut compenser (compensation asymétrique)
Bloc 1 DEVELOPPEMENT COMMERCIAL	1.1 et 2.1	12		Bloc 1	Tous les autres blocs
Bloc 2 CONNAISSANCE PRODUITS MULTIMEDIA ET OUTILS NUMERIQUES	1.2 et 1.3	12	Bloc 2		
Bloc 3 COMMUNICATION ET MANAGEMENT	1.4 et 2.2	6	Bloc 3		
Bloc 4 INITIATION ANALYSE JURIDIQUE ET FINANCIERE	1.5 et 2.3	6	Bloc 4		
Bloc 5 PROFESSIONNALISATION	1.6, 2.4 et 2.5	12	Bloc 5		
Bloc 6 STAGE/ALTERNANCE	2.6	12	Bloc 6		

Licence Professionnelle Technico-Commercial Parcours Communication et Multimédia

Nombre de crédits affectés aux UE privilégiant l'évaluation continue : **39** crédits

Sont prises en compte les UE en évaluation continue intégrale ou en évaluation mixte avec des évaluations continues comptant pour au moins 50%.

Semestre	Bloc		Crédits (= coefficients) affectés à l'UE	Coeff des EC	Modalités de Contrôle des Connaissances et des Compétences											
					évaluation initiale					RSE avec aménagement des examens			2 ^{nde} chance			
					Type de contrôle	% EvC	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	Nb d'épr.	Nature des épr.	Durée des épr.	
1	1	UE 1.1 Vente 1	9		3	EvC	100%	2	E+O+A		1	O	0,5h	1	O	0,5h
		Négociation commerciale S1			2	EvC	100%	2	O+A		1	O	0,5h	1	O	0,5h
		Gestion commerciale S1			3	EvT		1	E	1,5h				1	E	1h
		Outil informatique de la vente S1			1	EvT		1	E	1				1	E	1h
	2	UE 1.2 Champs multimédia	6		3	EvC	100%	2	E		1	O	1h	1	O	1h
		Imprimerie et arts graphiques S1			3	EvT		1	E	2h				1	E	1h
		UE 1.3 Outils numériques	6		2	EvC	100%	2	E		1	E	1h	1	E	1h
		Infographie S1			2	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
		Stratégie de communication S1			2	EvT		1	E	2h				1	E	1h

3	UE 1.4 Communication	3												
	Organisation et développement personnel S1		1,5	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	Techniques d'expression S1		1,5	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
4	UE 1.5 Environnement de la vente 1	3												
	Economie d'entreprise S1		3	EvC	100%	2	E+O+A*		1	E	1h	1	E	1h
5	UE 1.6 Langue de spécialité 1	3												
	Anglais commercial S1		1	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	Business game S1		2	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	Sesmestre 1	30												
1	UE 2.1 Vente 2	3												
	Négociation commerciale S2		3	EvC	100%	2	E+O+A*		1	O	0,5h	1	O	0,5h
3	UE 2.2 Management	3												
	Pratique managériale S2		3	EvC	100%	2	O+A*					1	E	1h
4	UE 2.3 Environnement de la vente 2	3												
	Droit des contrats S2		1	EvT		1	E	2h				1	E	2h
	Analyse financière S2		2	EvC	100%	2	E		1	E	1,5h	1	E	1,5h

5	UE 2.4 Langue de spécialité 2	9												
2	Anglais commercial S2		0,5	EvC	100%	2	E+O+A		1	E	1h	1	E	1h
	Insertion professionnelle S2		0,5	EvC	100%	2	E+O+A*		1	E	1h	1	E	1h
	Projet tuteuré S2 (rapport et soutenance)		8	EvT		2	M/S	1h				1	M	
	5' UE 2.4 Langue de spécialité 2 (Apprentis)	9												
	Anglais commercial S2		4,5	EvC	100%	2	E+O+A*		1	E	1h	1	E	1h
	Insertion professionnelle S2		4,5	EvC	100%	2	E+O+A*		1	E	1h	1	E	1h
	6 UE 2.5 Activités professionnelles	12												
	Stage ou Apprentissage (rapport) S2		12	EvT		1	M					1	M	
	Semestre 2	30												

EvC : évaluation continue ; EvT : évaluation terminale

E : écrit ; O : oral ; TP : travaux pratiques ; M : mémoire ou rapport ; S : soutenance ; A : autre (à préciser dans les remarques)

En cas d'évaluation continue, le nombre, la nature et la durée des épreuves sont donnés à titre indicatif.

REMARQUES :

Nature de l'épreuve "A" : assiduité/participation active en présentiel

Nature de l'épreuve "A*" : Dossier